I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : *Projet d'amélioration de l'aménagement et de la gestion du territoire communal*
Objet : *Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)*
Référence du marché : *PI_DDLP_83098*

Avis N° 114/12/PRMP/DDCMP/DDLP/SPPRMP du

BON A LANCER DDCM
08/11/2023

1. Le présent *avis à manifestation d'intérêt (AMI)* fait suite au plan de passation des marchés publics de *la Commune de Pobè actualisé et* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *12 0ctobre 2023*
2. *La Commune de Pobè a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds BRIC, afin de financer le *Projet d'amélioration de l'aménagement et de la gestion du territoire communal,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles du *Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)*
3. Les prestations comprennent les tâches suivantes :

   L'intervention du cabinet d'étude consistera à aider le Secrétaire Exécutif et les membres du Comité technique ainsi que tous les acteurs impliqués dans l'élaboration du SDAC, dans une démarche participative à :

- assurer la conduite technique du processus d'élaboration du SDAC, sur la base des recommandations du guide d'élaboration du SDAC ;
- mettre en œuvre une méthodologie appropriée et concevoir des outils de collecte de données en tenant compte des thématiques transversales, en l'occurrence le genre et l'équité sociale, la dividende démographique, les changements climatiques et les mesures d'adaptation, la politique de développement de l'emploi ;
- déterminer les vocations et potentialités économiques de la commune ;
- proposer un chronogramme de travail pour les différentes étapes de la mission ;
- impliquer les membres du Comité technique mis en place sur le processus d'élaboration du SDAC ;
- diriger les ateliers niveau arrondissement pour la collecte des données en tenant compte du genre avec l'implication des femmes, minorités ethniques, handicapés…;
- élaborer le SDAC prenant en compte le genre et l'équité sociale, les changements climatiques et les actions de résilience;

- organiser et diriger tous les ateliers de concertations et de validation qui seront organisés dans le cadre de l'exécution de cette mission. Notons que les modalités de prise en charge des participants pour ces différents ateliers seront définies de commun accord avec le commanditaire.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **huit (08) mois**

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 07 *pages* environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats [(au moins cinq (05) et au plus huit (08))] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis[1]. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).*

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

BON A LANCER
DDCMP

[1] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

10. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Note pour le critère[2]**	**Sous-critères d'évaluation et note[3]**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine de la décentralisation, du développement local ou de l'aménagement du territoire	[10]	- Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; - inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine de la	[25]	**<u>Pour les anciens bureaux d'études</u>** - non fourniture d'attestation de bonne fin de prestation (décentralisation, du développement local ou de l'aménagement du territoire) , appuyée des pages de garde	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne

[2]Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

[3]Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, l'intitulé et la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

décentralisation, du développement local ou de l'aménagement du territoire au cours des cinq (05) dernières années		et de signature du / des contrats correspondants =00 pt - fourniture d'attestation de bonne fin de prestation (décentralisation, du développement local ou de l'aménagement du territoire), des pages de garde et de signature des contrats correspondants : • Une attestation + pages contrat =-6, 25pts NB : Au total quatre(04) attestations + pages contrats exigés. Une attestation de bonne fin d'exécution fournie sans les pages de garde et de signature du contrat correspondant ou vice versa, donne droit à la note zéro (0). **<u>Pour les bureaux d'études naissants (ayant moins de 03 (trois) ans d'expérience)</u>** ➢ - non fourniture de CV et de l'attestation de travail/prestation ou de service fait (décentralisation, du développement local ou de l'aménagement du territoire) du personnel clé **un(e) spécialiste en planification et aménagement du territoire (BAC+5** en planification et aménagement du territoire) disposant d'au moins quinze (15) ans ou plus d'expériences dans les missions de management. Chef de mission,: **Un(e) environnementaliste (BAC+5) disposant des expériences d'au moins dix (10) ans dans les études d'évaluation environnementale.un(e) agroéconomiste/économiste (BAC+5),** spécialiste en planification et développement local et	fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

BON A LANCER
DDCMP

		disposant d'au moins dix (10 ans d'expérience professionnelles. **un(e) expert Cartographe, spécialiste en Système d'Information Géographique (SIG) (BAC+5)**; **NB : La présence d'au moins une femme parmi les experts est un atout.** ➢ - fourniture de CV et de l'attestation de travail/prestation ou de service fait (décentralisation, du développement local ou de l'aménagement du territoire) du personnel clé **un(e) spécialiste en planification et aménagement du territoire (BAC+5** en planification et aménagement du territoire) disposant d'au moins quinze (15) ans ou plus d'expériences dans les missions de management, Chef de mission,; **Un(e) environnementaliste (BAC+5) disposant des expériences d'au moins dix (10) ans dans les études d'évaluation environnementale.un(e) agroéconomiste/économiste (BAC+5),** spécialiste en planification et développement local et disposant d'au moins dix (10 ans d'expérience professionnelles.**un(e) expert Cartographe, spécialiste en Système d'Information Géographique (SIG) (BAC+5)**; **NB : La présence d'au moins une femme parmi les**	

BON A LANCER DDCMP

BON A LANCER DDCMP		**experts est un atout.** a- attestations de travail/prestations ou de service fait pour **un(e) spécialiste en planification et aménagement du territoire (BAC+5** en planification et aménagement du territoire) disposant d'au moins quinze (15) ans ou plus d'expériences dans les missions de management. Chef de mission, 5 missions générales. 2ptx5 = 10 pts b- attestations de travail/prestations ou de service fait pour **l'environnementaliste (BAC+5) disposant des expériences d'au moins dix (10) ans dans les études d'évaluation environnementale**. 5x 1,4 pts = 07 pts) c- attestations de travail/prestations ou de service fait pour **l'agroéconomiste/économiste (BAC+5),** spécialiste en planification et développement local et disposant d'au moins dix (10 ans d'expérience professionnelles. 3x 1pnt = 03 pts) d- attestations de travail/prestations ou de service fait pour **un(e) expert Cartographe, spécialiste en Système d'Information Géographique (SIG) (BAC+5)** et disposant d'au moins cinq (05) ans d'expériences en élaboration des cartes d'occupation du sol, des cartes d'affectations des terres, en Système d'Information Géographique, en urbanisme ou aménagements urbains et justifier d'au moins cinq (05) missions générales; 5x 1pnt =	

		05 pts) ***Sous-total 2= a- + b- + c- +d- =25 pts*** NB : un CV fourni sans attestation de travail/prestation ou de service fait signer de l'employeur l'ayant délivré, donne droit à la note zéro (0).	
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine de l'éboration du schéma directeur d'aménagement dans les cinq (05) dernières années	[50]	**<u>Pour les anciens bureaux d'études</u>** - non fourniture d'attestation de bonne fin d'exécution dont l'objet est similaire à celui du présent AMI appuyé des pages de garde et de signature du / des contrats = 00 pt - fourniture d'attestation de bonne fin d'exécution d'étude dont l'objet est similaire à celui du présent AMI appuyé des pages de garde et de signature du / des contrats: • 1 attestation + pages contrat =15pts • 2 attestations + pages contrat =30pts • 3 attestations + pages contrat =50pts NB : une attestation de bonne fin d'exécution fournie sans les pages de garde et de signature du contrat correspondant ou vice versa donne droit à la note zéro. **<u>Pour les bureaux d'études naissants (ayant moins de 03 (trois) années d'existence</u>** ➢ non fourniture de CV et de l'attestation de travail/prestation ou de service fait du personnel clé :	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

BON A LANCER
DDC

		un(e) spécialiste en planification et aménagement du territoire (BAC+5 en planification et aménagement du territoire) Chef de mission, justifiera d'au moins deux expériences spécifiques d'élaboration de schémas directeur d'aménagement, **Un(e) environnementaliste (BAC+5)** Spécialistes des zones humides et des risques liées aux inondations, il ou elle appuiera le chef de mission dans l'analyse des données à recueillir sur le terrain. Il/elle devra avoir une solide expérience dans les méthodes d'évaluation des risques liés au changement climatique et en matière de planification résiliente avec au moins trois (03) missions spécifiques ou similaires ; **un(e) agroéconomiste/économiste (BAC+5),** spécialiste en planification et développement local et disposant d'au moins dix (10 ans d'expérience professionnelles. Il ou elle justifiera d'au moins trois (03) missions spécifiques ou similaires ; **un(e) expert Cartographe, spécialiste en Système d'Information Géographique (SIG) (BAC+5)** justifier d'au moins trois (03) missions spécifiques ou similaire, =00 pt - fourniture de CV et de l'attestation de travail/prestation ou de service fait (études) du personnel clé **un(e) spécialiste en planification et aménagement du territoire (BAC+5** en planification et aménagement du territoire) Chef de mission, justifiera d'au moins deux expériences	

BON A LANCER
DDCMP

		spécifiques d'élaboration de schémas directeur d'aménagement, **Un(e) environnementaliste (BAC+5)** Spécialistes des zones humides et des risques liées aux inondations, il ou elle appuiera le chef de mission dans l'analyse des données à recueillir sur le terrain. Il/elle devra avoir une solide expérience dans les méthodes d'évaluation des risques liés au changement climatique et en matière de planification résiliente avec au moins trois (03) missions spécifiques ou similaires ; **un(e) agroéconomiste/économiste (BAC+5),** spécialiste en planification et développement local et disposant d'au moins dix (10 ans d'expérience professionnelles. Il ou elle justifiera d'au moins trois (03) missions spécifiques ou similaires ; **un(e) expert Cartographe, spécialiste en Système d'Information Géographique (SIG) (BAC+5)** justifier d'au moins trois (03) missions spécifiques ou similaire, a- l'attestation de travail/prestation ou de service fait du **spécialiste en planification et aménagement du territoire (BAC+5** en planification et aménagement du territoire) Chef de mission, justifiera d'au moins deux expériences spécifiques d'élaboration de schémas directeur d'aménagement, (15 pts) ▪ 01 attestation présentée = 7,5pts ▪ 02 attestations présentées= 15 pts b- attestation de travail/prestation ou de service fait pour	

BON A LANCER
DDC/MP

		l'**environnementaliste (BAC+5)** Spécialiste des zones humides et des risques liées aux inondations, il ou elle appuiera le chef de mission dans l'analyse des données à recueillir sur le terrain. Il/elle devra avoir une solide expérience dans les méthodes d'évaluation des risques liés au changement climatique et en matière de planification résiliente avec au moins trois (03) missions spécifiques ou similaires (12 pts) ▪ 01 attestation présentée = 04pts ▪ 02 attestations présentées= 08pts ▪ 03 attestations présentées = 12pts c- Une attestation de travail/prestation ou de service fait pour l'**agroéconomiste/économiste (BAC+5),** spécialiste en planification et développement local et disposant d'au moins dix (10 ans d'expérience professionnelles. Il ou elle justifiera d'au moins trois (03) missions spécifiques ou similaires (11 pts) ▪ 01 attestation présentée = 03pts ▪ 02 attestations présentées= 07pts ▪ 03 attestations présentées= 11pts d- attestation de travail/prestation ou de service fait pour l'**expert(e) Cartographe, spécialiste en Système d'Information Géographique (SIG) (BAC+5)**	

BON A LANCER
DDCMP

		justifier d'au moins trois (03) missions spécifiques ou similaire (12pts) ▪ 01 attestation présentée = 04pts ▪ 02 attestations présentées= 08pts ▪ 03 attestations présentées= 12pts **Sous-total 2= *a-* + *b-* + *c-* +*d*=50 pts** NB : un CV fourni sans attestation de travail/prestation ou de service fait signé de l'employeur l'ayant délivré, ou vice versa donne droit à la note zéro (0).	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- note de présentation du Cabinet = 3 points - organigramme de structure = 2 points	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	- **un(e) spécialiste en planification et aménagement du territoire (BAC+5** en planification et aménagement du territoire**) 3 points** - **Un(e) environnementaliste (BAC+5); 2 points** - **un(e) agroéconomiste/économiste (BAC+5),** spécialiste en planification et développement local **2 points**	Liste du personnel et copie simple des diplômes

		- **un(e) expert Cartographe, spécialiste en Système d'Information Géographique (SIG) (BAC+5) 3 points** NB : **le cabinet ou firme peut toutefois joindre à son équipe toute autre expertise qu'il jugera nécessaire dans l'accomplissement de la mission qui lui sera assignée.**	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est *70*[4] et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

BON A LANCER
DDCMP

[4]L'autorité contractante doit indiquer avec précision la note minimale requise pour être présélectionné

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics ; E-mail : prmp.pobe@mairie.bj* et prendre connaissance des documents de présélection au *secrétariat permanent des marchés publics* : ***sise au rez de chaussée du bâtiment de la Mairie de Pobè*** de **08 heures à 12 heures 30 mn les matinées et de 14 heures et 17 heures 30 mn le soirs, tous les jours ouvrables.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 13/11/2023 .... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics ***sise au rez de chaussée du bâtiment de la Mairie de Pobè.*** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par La procédure d'acheminement de la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[5] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sise au rez de chaussée du bâtiment de la Mairie de Pobè*** au plus tard le 23/11/2023...à 10 heures 00 mn. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : ***Salle de réunion de la Mairie de Pobè sise au rez de chaussée du bâtiment de la Mairie de Pobè*** à 10heures 30mn le ....23/11/2023.....

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de

[5] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

BON A LANCER
DDCMP

leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

BON A LANCER DDCMP

La décision *de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03)* jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Fait à Pobè le ..08/11/2023..

COMMUNE DE POBE * REP. BENIN * PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS La PRMP

Edwige Fifonsi AHOTON